

CSE - 8 juin 2017
Intervention de la FSU

Monsieur le Ministre,

Vous dites, en cohérence avec la méthode prônée par votre gouvernement, vouloir « faire les choses autrement ». Peut-être, mais encore serait-il nécessaire de définir mieux cet « autrement ». Pour la FSU, il ne faut surtout pas perdre de vue ce pourquoi nous sommes ici, les objectifs que nous poursuivons pour les millions d'élèves et de jeunes scolarisés et dont nous avons la responsabilité.

Pour la FSU, le rôle et l'objectif du système éducatif est et doit être la réussite de tous les jeunes. C'est de cela dont nous voulons parler. Cela signifie de leur assurer un parcours scolaire réussi, l'obtention d'un diplôme et d'une qualification, l'acquisition d'une culture commune de haut niveau. Le rôle émancipateur de l'École est essentiel et chaque jeune doit pouvoir y construire son projet personnel et professionnel. Le rôle de l'École est également fondamental et l'élévation du niveau de qualification est indispensable pour permettre à la société de faire face à tous ses besoins comme aux multiples défis sociaux, culturels, économiques, technologiques ou écologiques.

La réussite scolaire, la lutte contre les inégalités et l'échec scolaire se jouent de l'École maternelle à l'enseignement supérieur. Ce qui suppose de bien articuler les différents niveaux d'enseignement. Pour la FSU, la réussite scolaire se joue en grande partie dans la classe. C'est pourquoi elle ne saurait se satisfaire d'un traitement des questions éducatives fait de manière segmentée. Au contraire, il s'agit bien de traiter de toutes les conditions essentielles à la réussite de tous les élèves : effectif par classe, équipement des écoles et des établissements, pratiques pédagogiques, formation des enseignants et personnels d'éducation, qualité de tous les temps éducatifs... Il s'agit de répondre à ces questions tant en termes qualitatifs qu'en termes de moyens à la hauteur des besoins.

C'est pour contribuer aux nécessaires réponses à apporter pour améliorer le fonctionnement du système éducatif que la FSU est et restera une force de propositions. Elle a déjà eu l'occasion de les évoquer avec vous :
Élaboration d'un plan de formation ambitieux
Concernant la formation initiale : conforter les Espé dans leur rôle.
Concernant la formation continue : développer des plans de formation qui correspondent aux besoins des personnels afin de leur permettre de toujours mieux exercer leur métier.
Poursuite de la politique de recrutement (selon notre sondage réalisé en décembre dernier avec l'institut Harris interactive, 9 français sur 10 veulent la poursuite des nécessaires créations d'emplois) et élaboration d'un véritable plan de pré-recrutement pour faire face aux besoins : situation démographique ; modalités pédagogiques (Pdmqdc, travail en petits groupes...); remplacements notamment pour assurer les départs en formation... mais aussi pour faire face aux difficultés de recrutements sur certains concours.
Traitement des inégalités territoriales. Il s'agit notamment de conforter l'Éducation prioritaire mais aussi de permettre une meilleure mixité sociale partout sur le territoire.
Poursuite de l'amélioration des carrières (comme pour toutes et tous les agents de la Fonction publique ("ppcr2")). Et dans un premier temps, la FSU demande que l'application des mesures « PPCR » ne soient pas compromises par exemple pour des raisons budgétaires.

Permettre mieux aux enseignants et aux personnels de l'éducation d'être acteurs et concepteurs de leurs métiers.

La FSU a également déjà fait part de ses inquiétudes à la lecture du programme présidentiel : CP à 12 élèves au détriment du "Plus de maîtres que de classes". Remise en cause précipitée des rythmes scolaires. La FSU attire d'ailleurs l'attention sur les conséquences de cette mesure pour les emplois des agents territoriaux qui sont bien souvent en contrats précaires. Il s'agit d'en mesurer l'impact et la FSU redit l'importance à accorder à la qualité des temps, qu'ils soient scolaires ou péri-scolaires. Ce ministère étant aussi celui de la jeunesse et de la vie associative, elle rappelle que les missions de ces personnels sont également indispensables pour conduire à bien ces enjeux. Développement de l'autonomie des établissements...

La FSU exprime aussi son inquiétude particulièrement en ce qui concerne les mesures envisagées pour l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. L'apprentissage pour les jeunes mineurs a prouvé son inefficacité en terme de lutte contre le décrochage, d'élévation du niveau de qualification et d'acquisition d'un premier niveau de qualification pour tous les jeunes. Pourtant, c'est de nouveau la promotion de l'apprentissage au détriment de la valorisation de l'enseignement professionnel public qui est annoncée dans le document de travail du gouvernement remis à toutes les organisations syndicales cette semaine. Pour la FSU, le service public d'Éducation doit mettre tout en œuvre pour faire réussir les 700 000 élèves scolarisés dans la voie pro et ne doit reléguer leur formation ni aux collectivités territoriales ni aux entreprises.

Par ailleurs, la FSU regrette qu'une fois encore l'enseignement agricole ne soit pas sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale. Nombre de questions méritent en effet un traitement similaire. Elle demande que les préoccupations éducatives de ce secteur soient également entendues et considérées aussi par le MEN car elles participent à la réussite de tous les jeunes.

Enfin, la FSU veut vous faire part des inquiétudes et demandes qui s'expriment en ce moment et une fois encore à Mayotte. Sans développer une situation que nous connaissons tous, la FSU vous demande de répondre favorablement à la demande d'audit qui est faite et que les représentants des personnels soient bien reçus par ce Ministère comme par celui de la cohésion des territoires.

Pour finir, la FSU vous demande, Monsieur le Ministre, de préciser la feuille de route qu'il vous revient de mettre en œuvre (qui sera visiblement arrêtée par le gouvernement le 15 juin prochain), les chantiers que vous comptez ouvrir et vous rappelle que seul un dialogue de qualité, à tous les niveaux, peut permettre les évolutions nécessaires du système éducatif car rien ne se fait sans ses personnels.

La confiance que vous souhaitez ne se décrète pas. Elle se construit sur la réalité des mesures prises, par le respect effectif de l'engagement des personnels et de leur expertise professionnelle. C'est leur voix et leurs propositions que nous continuerons de porter pour assurer mieux la réussite de tous les jeunes.